

[texte](#)

[article](#)

## **Inventer ensemble d'autres solidarités**

Réflexion sur l'engagement individuel, bénévole ou associatif, entre engagement et renoncements.

Par: Catherine Ollivet, Présidente du Conseil d'orientation de l'Espace de réflexion éthique de la région Ile-de-France, Présidente de France Alzheimer 93 /

Publié le : 23 Septembre 2015

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

## **Poursuivre la réflexion**

« Engagement » ? Ce n'est pas un terme neutre, flou, sans corps ni âme. Bien au contraire, c'est un mot puissant, porteur de sens, de valeurs et de gravité, mais aussi de conséquences. Que ce soit dans le credo d'une profession de foi religieuse, par le « je le veux » de l'engagement réciproque dans le mariage, par l'implication d'une nation dans une opération militaire mettant en cause la vie d'hommes, dans le serment d'Hippocrate ou dans l'engagement public de promesses électorales d'hommes et femmes politiques, nul ne devrait pouvoir « s'engager » sans frémir à la pensée des devoirs et des responsabilités qui y sont si étroitement liés.

La valeur portée dans l'engagement individuel d'accompagner au long cours un proche atteint d'une maladie neuro-dégénérative toujours invalidante, est le plus souvent celle de l'amour qu'il soit conjugal, parental ou fraternel. Cette force est offerte quotidiennement par des millions d'aidants-aimants. Sans cet amour, même lorsqu'il s'exprime parfois avec maladresse, le renoncement et même l'abandon sont bien vite au rendez-vous de la désertion de l'entourage !

Pourtant l'amour n'est pas une obligation. Et l'engagement individuel auprès d'un proche malade est aussi souvent porté par la valeur du « devoir », un mot qui résonne si bien en écho à l'engagement.

Mais quelles sont les valeurs portées par la Cité, dans un engagement collectif ?

Valeur de la solidarité : son expression la plus collective et également répartie quel que soit le lieu de vie, est notre Sécurité Sociale, aujourd'hui exsangue financièrement. D'avoir trop souvent été exploitée ? Mal gérée ? Mal redistribuée ? Toujours est-il que dans les maladies chroniques invalidantes, elle procède parfois dans ses arbitrages de prises en charge à des choix bien étonnants pour ne pas dire choquants lorsqu'ils relèvent de la discrimination par l'âge par exemple.

Valeur d'équité : les initiatives collectives mais dépendantes entièrement de volontés et engagements locaux sont nombreuses, riches de la créativité de l'homme et du bon usage des ressources locales. Très inégalement réparties sur notre territoire, les personnes touchées par la maladie et leur proche aidant sont peu nombreuses à pouvoir en bénéficier. Nulle valeur d'équité dans ces appels à projet de nos Agences régionales de santé, dont les financements contraints ne permettent de créer qu'un seul lieu ressource dans un seul département de quelques trois ou quatre régions.

Valeur de générosité : elle s'exprime collectivement dans le bénévolat des associations. Des centaines de milliers de personnes en France offrent ainsi leur temps, leurs compétences, leurs talents pour celles et ceux qui en ont besoin.

L'engagement bénévole ?

Certains frémissent en pensant aux responsabilités que cela entraîne ? Et renoncent.

D'autres y vont « à l'aveuglette », s'étonnant ensuite des contraintes de leur engagement et renoncent.

D'autres encore y trouvent une force vitale, un souffle d'âme sans limite ou presque ? et ne renoncent pas.

Mais sans doute est-ce plus facile de renoncer à ses devoirs qu'à ses droits ?

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Sommaire